

## Question orale de Mme Kattrin Jadin au ministre des Classes moyennes, des Indépendants, des PME, de l'Agriculture et de l'Intégration sociale, sur "l'embellie économique du secteur horeca"

**Kattrin Jadin** (MR): Monsieur le président, monsieur le ministre, je souhaite faire le point avec vous sur des choses fort intéressantes que vous avez dévoilées, le 5 mai dernier, concernant l'embellie économique pour le secteur horeca. Cela vous a demandé, ainsi qu'au secteur, beaucoup d'efforts. Les exploitants de ce pan de notre économie ont en effet réalisé d'importants efforts, notamment lors de la mise en place du système de la caisse enregistreuse – et on sait à quel point cela fut parfois difficile.

Pour conforter cette embellie économique, vous avez suggéré d'apporter de nouvelles améliorations, telles que faciliter l'utilisation des heures supplémentaires et réévaluer le système de réduction des cotisations prévues dans le secteur horeca en cas d'utilisation d'une caisse enregistreuse.

Monsieur le ministre, cette embellie économique tend-elle à se confirmer dans le secteur horeca? Quelles autres améliorations législatives pourraient-elles encore suivre?

**Willy Borsus**, ministre: Monsieur le président, madame la députée, la santé économique de cet important secteur qu'est l'horeca constitue effectivement un point d'attention permanent. Je voudrais d'ailleurs remercier le secteur pour ses efforts importants ainsi que ceux, plus spécifiques, déployés dans le contexte de l'intégration du nouveau système de caisse enregistreuse, même si une insécurité technique a obligé au retrait d'un certain nombre de caisses; l'insécurité juridique, quant à elle, n'est pas complètement soldée à ce jour, même si on espère que ce point pourra être définitivement clarifié à court terme. Malgré tout, le secteur s'adapte progressivement au dispositif, et il faut le souligner.

Le monitoring régulier du secteur est aussi important, notamment eu égard aux nouvelles mesures prises il y a quelques mois: les flexi-jobs, les heures supplémentaires brut égale net et les dispositifs de réduction de cotisations sociales.

Quelle est la situation du secteur? En 2013, la situation et les éléments d'observation de la situation (indicateurs économiques, faillites, création d'emplois) étaient négatifs ou globalement négatifs. Pour les années 2014, 2015 et 2016, un redressement a été observé, même s'il convient d'être nuancé et même si le secteur a été durement touché par des événements externes dramatiques dont l'insécurité et les attentats qui ont frappé notre pays.

Notons cependant des chiffres encourageants: près de 180 000 postes de travail ont été comptabilisés dans le secteur au cours du troisième trimestre 2016. Le nombre d'équivalents temps plein reprenant le total des travailleurs fixes, des extra et des flexi-jobs a dépassé pour la première fois, depuis fin 2014, la barre des 79 000. Autrement dit, ce secteur est bien pourvu en termes d'emploi. En outre, plus de 18 000 flexi-jobs ont été enregistrés pendant la même période.

Relevons encore que le rapport entre le nombre de faillites dans ce secteur et les créations d'entreprise n'a jamais été aussi faible depuis 2009: 30,3 % à la fin 2016.

Il s'agit, bien entendu, d'un domaine d'activité économiquement crucial et socialement essentiel que nous voulons soutenir.

Je veux vous indiquer que les tendances positives doivent toujours être nuancées. À cet égard, les données récentes relatives aux faillites nous invitent à rester attentifs. Nous avons connu des situations contrastées entre les Régions, mais le nombre de faillites a augmenté de 7,5 %

entre janvier et avril de cette année, comparativement à la même période en 2016. Nous observons donc une tendance à la décreue constante, suivie d'un rebond à la hausse du nombre de faillites. Il convient dès lors que nous puissions consolider les dispositions actuelles.

De quoi s'agit-il? Tout d'abord, je souhaite renforcer le système des réductions de cotisations sociales prévues dans l'horeca. J'espère que nous pourrons en décider collectivement lors du comité spécial "Affaires économiques".

Ensuite, avec mon collègue Kris Peeters, je souhaite que soit facilité et étendu le recours aux heures supplémentaires ainsi que leur volume, de sorte que le brut égale le net. Je pense tout particulièrement à la notion de surcroît de travail extraordinaire dans l'horeca, qui nécessite un examen préalable. Je sais que Kris Peeters a déjà fourni des efforts en vue d'assouplir la disposition. Selon moi, il importe de fluidifier le dispositif des heures supplémentaires de manière à ce que le secteur puisse s'en servir abondamment. Ce besoin est réel. Il est clair que l'horeca ne peut évidemment pas gérer la météo et le taux de réservations.

Lorsque nous aurons pu agir en vue d'améliorer et d'approfondir le système des réductions de cotisations sociales et d'étendre le volume d'heures supplémentaires, il me semble que deux grands progrès en faveur de ce secteur auront été enregistrés. En tout cas, je plaide en ce sens et suis en train d'élaborer de telles mesures.

**Katrin Jadin** (MR): Monsieur le ministre, je vous remercie pour votre réponse très détaillée et je vous félicite pour les efforts qui ont été consentis.

Je voudrais souligner que l'horeca a dû fournir des efforts assez importants suite à l'introduction de la caisse enregistreuse. J'espère que les mesures que vous venez de détailler pourront être mises en place, ce qui contribuera à poursuivre dans la bonne voie pour développer cette embellie économique que connaît ce secteur.

*L'incident est clos.*

*Het incident is gesloten.*